

# Brioude

## PROTECTION ANIMALE

# La SPA de Brioude dans l'impasse ?

Une présidente démissionnaire. Des finances à sec. Le conseil d'administration de la SPA de Brioude a convoqué une réunion d'urgence ce mardi pour contrecarrer l'avenir très incertain.

■ Rien ou presque. C'est ce qu'il reste sur les comptes de la SPA de Brioude aujourd'hui. 600 € pour être précis et une ardoise de 33.500 € (au total) auprès de nombreux vétérinaires altiligériens de Saugues jusqu'à Brioude. De quoi inquiéter le conseil d'administration qui après une rencontre avec les élus de la ville de Brioude a convoqué ce mardi une réunion exceptionnelle.

### 33.500 € d'ardoise chez les vétérinaires du département

D'autant qu'à cette situation financière extrêmement dégradée s'ajoutent des dysfonctionnements importants dénoncés par des particuliers dans des courriers adressés à la



Aujourd'hui 49 chiens et une vingtaine de chats sont hébergés au refuge. (PH. D'ARCHIVES)

mairie.

Comment en est-on arrivé là ? Le conseil d'administration reconnaît des torts partagés par le biais de Sylvette Corazza. « Les décisions ont été prises par un noyau restreint de personnes. Ce qui était voté en réunion n'était pas forcément appliqué derrière. À force, nous avons effectivement baissé les bras et manqué de vigilance. On s'est découragé.

Mais là on avait plus le choix, nous devions intervenir. »

Hors de question pour autant de tirer à boulets rouges sur l'ancienne présidente Mireille Sergeant, démissionnaire pour des raisons de santé : « C'est une femme véritablement dévouée à la cause animale. Mais à force de vouloir venir au secours de tous les animaux en détresse et de ne jamais rien délé-

guer, on est passé à côté de l'essentiel : assurer la pérennité du refuge. »

### Fermeture du village des chats à Chavaniac

Résultat, aujourd'hui, des finances à sec et un avenir incertain pour la SPA de Brioude. « Le conseil d'administration va désormais beaucoup plus s'impliquer dans la gestion de la structure », assure Sylvette Corazza. Un investissement personnel

qui devra s'accompagner d'une recherche active de fonds et de vraies économies. Concernant ces dernières le conseil d'administration à d'ores et déjà annoncé ce mardi la fermeture du village des chats de Chavaniac-Lafayette : « ce projet a été monté sans l'aval du bureau. Aujourd'hui, il nous coûte 700 € par mois de frais de gardiennage sans compter la nourriture et les frais de vétérinaire, détaille Sylvette Corazza. Bien que la SPA de Brioude ait payé tout l'aménagement, nous ne pouvons malheureusement le céder à un entrepreneur privé car le village a été construit sur un terrain privé ».

Autre piste d'économie : le suivi vétérinaire des animaux accueillis au refuge. « Les animaux étaient amenés trop tard en consultation du coup les soins étaient forcément plus onéreux. On le sait, la prévention (vaccin) coûte moins cher. Nous avions 14.000 € de frais vétérinaires par an. De plus, Olivier Pelletrat, vétérinaire à Brioude, nous a informés que nous n'étions pas dans les clous. Nous n'avons pas de vétérinaire

référé et nous dépassons le nombre de chien maximal... Il va falloir se replonger dans tout cela et revoir la gestion ».

Enfin, la SPA de Brioude compte sur des legs et dons privés pour se refaire une santé. Une subvention exceptionnelle devrait également être sollicitée auprès de la mairie. Maurice Roche, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et au cadre de vie, présent à la réunion précisait : « Aujourd'hui, nous avons besoin de la SPA de Brioude et de la fourrière. Le travail fait jusqu'à présent a été bon, mais l'organisation est sans aucun doute à revoir. Il y avait un problème de suivi, tout tourné autour d'une ou deux personnes qui ont été dépassées et qui n'ont peut-être pas tout expliqué. Nous autres élus, nous n'avons pas à nous immiscer dans la gestion des associations. Quand elles demandent des subventions, elles doivent pouvoir justifier cette demande. Ce sont des justificatifs que nous demanderons à la SPA de Brioude si elle vient nous solliciter ».

DÉBORAH LAYRIS

## ENVIRONNEMENT

# Sécuriser et promouvoir le vélo

Déplorant « l'absence de prise en compte des vélos lors des aménagements récents des routes départementales autour de Brioude », le Collectif éco-citoyen brivadois a organisé un rassemblement, samedi dernier, à Lamothe.

■ Malgré le froid (-2 °C au thermomètre), une trentaine de personnes, dont vingt à vélo, ont affiché samedi dernier leur détermination « pour la sécurisation et la promotion des déplacements cyclistes sur le territoire de la communauté de communes Brioude sud Auvergne. »

À l'appel du Collectif éco-citoyen brivadois (CECB) et « pour interpeller » le président du Département Jean-Pierre Marcon sur le sujet, ils se sont rendus à Lamothe, sur la RD 16, où des travaux d'élargissement et de rehaussement de la chaussée viennent d'être réalisés par la collectivité départementale.

Sur ce tronçon comme sur la RD 14 entre Cohade et Lubières aménagée début 2020, le collectif, par la voix de son trésorier Pierre Pommarel, explique



Les adeptes de la petite reine veulent sensibiliser le Département sur la nécessité d'aménager des bandes cyclables lors de travaux sur les routes.

qu'il aurait souhaité la création « d'une bande cyclable des deux côtés comme entre Brioude et Vieille-Brioude ». D'autant que, poursuit-il, « ces itinéraires sont très fréquentés par les cyclistes et ont été labellisés Romain Bardet par la communauté de communes. »

Lors d'une visite de chantier à l'automne (voir *La Montagne du lundi 12 octobre*), le service rou-

tes du Département avait indiqué que les aménagements pour les vélos sont envisagés au-dessus de 1.000 véhicules jour. Or, sur cet axe qui longe l'Allier rive droite, les comptages relèvent « 500 véhicules jour ».

Militant pour la transition écologique sur le territoire, dans tous les domaines, le CECB « a fait du développement de la mobilité durable l'une de ses priorités. » Il indique

qu'il a rencontré la nouvelle municipalité de Brioude. « Nous avons été assurés d'une volonté partagée de favoriser l'usage du vélo, à la fois utilitaire et de loisir, sur le territoire communal. »

Au printemps, le collectif prévoit une « Vélorution » (manifestation festive à vélo) à travers Brioude pour « sensibiliser les Brivadois à l'intérêt de la pratique régulière du vélo. »

JEAN-LUC CHABAUD

## CULTURE

# Saison culturelle : que faire de son billet ?

■ Avec la crise sanitaire, certains spectacles de la saison culturelle doivent être reportés. Suite à un travail de concertation avec les différentes parties prenantes (compagnies, production, artistes...), des solutions de reports sont proposées : conserver son billet pour la nouvelle date 2021 (pas besoin de refaire éditer un billet, celui en possession sera valable pour le report), offrir son billet à une personne de son choix, ou se faire rembourser.

Pour les achats en ligne, faire parvenir nom, prénom, numéro de panier (visible sur justificatif reçu par mail suite à l'achat), le montant à rembourser et

le RIB correspondant à la carte bancaire ayant réglé les billets. Pour les achats en mairie avant le 1<sup>er</sup> octobre, faire parvenir le nom de l'acheteur, type de paiement (espèces, chèque, chèque culture ou chèques vacances) et un RIB, pour les achats en mairie après le 1<sup>er</sup> octobre. Se rendre directement au service animation.

La date limite impérative de demande de remboursement est fixée au 31 janvier.

**CONTACT.** Par mail à [animation@ville-brioude.fr](mailto:animation@ville-brioude.fr) ou 04.71.74.56.14.



Vous recrutez ?

CONTACTEZ NOS EXPERTS  
[emploi@centrefrance.com](mailto:emploi@centrefrance.com)  
Tél. 04 73 17 31 26